

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Section 1. Identification			
Identificateur de produit			
Autres movens d'identification	* * *		
Usage recommandé et restrictions d'utilisation Matériaux de construction. Sable polymère			
Identificateur du fournisseur initial	Sable Marco Inc. 26, Chemin de la Pêche, Pont-Rouge, QC, G3H 1C3, Tél. 418-873-4509		
Numéro de téléphone en cas d'urgence/	restriction d'utilisation Canada – CANUTEC Numéro 24 heures 613-996-6666		
Section 2 Identification des dangers			

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit dangereux (nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger)

Cancérogénicité (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - expositions répétées (Catégorie 1), Organes

Éléments d'information (symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence des catégories/sous-catégories)



DANGER

H350 Peut provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. P264 Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

contenu/recipient dans des contenants securitaires et conformement à la regiennentation locale, regionale ou nationale.					
Autres dangers	connus	Aucun			
Section 3. Composition/information sur les ingrédients					
Dénomination chimique (nom commun/synonymes)		Numéro CAS ou autre	Concentration (%)		
Silice cristalline, quartz (sable)		14808-60-7	60-100		
Copolymère d'éthylène et d'acétate de vinyle		24937-78-8	1-5		
Section 4. Premiers soins					
Inhalation	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement				
	respirer. A	ppeler un médecin en cas de malaise.			
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit				

	respirer. Appeler un inedeem en eas de maiaise.			
Voie orale	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin. NE PAS FAIRE VOMIR. NE JAMAIS donner quoi que ce soit			
	par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche ave			
	de l'eau. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime			
	vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration.			
Voie cutanée	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.			
Voie oculaire	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.			

Symptômes et effets les plus importants (aigus ou retardés) Aucun

Mention de prise en charge médicale immédiate/traitement spécial Dans tous ces cas, consulter un médecin. N'oubliez pas ce document.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Dangers spécifiques du produit dangereux (produits de combustion dangereux)

Oxydes de carbone et autres gaz et fumées irritants/toxiques.

Agents extincteurs appropriés et inappropriés

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour l'extinction des produits environnants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.



Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Porter un équipement de protection des mains/des yeux/du visage.

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Voir aussi Section 8.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Section 10). Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur de stockage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

Section 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle (valeurs biologiques limites ou valeurs limites d'exposition et origine de ces valeurs)

Limites d'exposition: CAS 14808-60-7 ACGIH – TLV-TWA 0.025 mg/m³ (particules respirables) & PEL-TWA 10 mg/m³ (particules respirables) & 30 mg/m³ (total poussière);

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures ou autre afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. Se laver soigneusement les mains/les ongles/le visage après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques				
Apparence, état physique/couleur Sol	lide gris-brun Tensi	sion de vapeur Non disponible		
Odeur Légère		sité de vapeur Non disponible		
Seuil olfactif Non disponible		sité relative Non disponible		
pH 6,5-8,5		Solubilité Insoluble		
Point de fusion/congélation Non disponible		Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible		
Point initial/domaine d'ébullition Non disponible		Température d'auto-inflammation Non disponible		
Point d'éclair Non disponible		Température de décomposition Non disponible		
Taux d'évaporation Non disponible		Viscosité Non disponible		
Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible		COV Non disponible		
Limites supérieures et inférieures Non disponible		tre Aucune connue		
d'inflammabilité/d'explosibilité				
0 11 40 01 11111 1 1 1 1 1 1				

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Ne réagit pas dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et de stockage.

Risque de réactions dangereuses

Aucun

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs et vibrations)

Aucune

Matériaux incompatibles

Aucun

Produits de décomposition dangereux

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire)

Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (inhalation).

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucun



Effets différés et immédiats (effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme)

Sensibilisation cutanée – Aucune donnée disponible; Sensibilisation respiratoire – Aucune donnée disponible; Mutagénicité sur les cellules germinales – Aucune donnée disponible; Cancérogénicité – Oui, possible selon IARC, ACGIH ou NTP; Toxicité pour la reproduction – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique – Aucune donnée disponible; Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées – Possible; Danger par aspiration – Aucune donnée disponible; Dangers pour la santé non classifiés ailleurs – Aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité (ETA; DL₅₀ & CL₅₀)

Aucune

ETA non disponible dans ce document.

Section 12. Données écologiques		
Écotoxicité (données aquatique et terrestre)		
Aucune donnée disponible pour ce produit.		
Persistance et dégradation		Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation		Aucune bioaccumulation ne devrait survenir.
Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible		
Autres effets nocifs Augune donnée disponible		

Section 13. Données sur l'élimination

Renseignements sur la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination/méthodes d'élimination/emballages contaminés

Éliminer le contenu/récipient dans des contenants sécuritaires et conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU (UN); Désignation officielle (appellation réglementaire); Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Règlement TMD/49 CFR NON RÉGLEMENTÉ

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) du Code IMDG (maritime en anglais)

NOT REGULATED

Numéro ONU (UN); Désignation officielle; Classe(s); Groupe d'emballage (GE) de l'IATA (aérien en anglais)

NOT REGULATED

Précautions spéciales (transport/déplacement)AucuneDangers environnementaux (IMDG ou autre)Aucun

Transport en vrac (normalement plus de 450 L en capacité) Possible

Section 15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne relative à la sécurité/santéConsulter la Section 2 pour la classification appropriée. Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits dangereux (RPD).

Réglementation, canadienne relative à l'environnement Ingrédient(s) de la LIS (DSL)

Réglementation étrangère relative à la sécurité/santé/environnement Aucune

Section 16. Autres informations

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécuritéLe 05 juin 2017 version 1 (NSS ENTREPRISE INC)RéférencesLes fiches de données de sécurité du fabricant/fournisseur & du Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCOHS.AbréviationsAbréviations

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS Chemical Abstract Service
CL Concentration létale

DL Dose létale

ETA Estimation de la toxicité aiguë

IARC International Agency for Research on Cancer
LIS Liste intérieure des substances (DSL)

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

PEL Permissible Exposure Limit

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL Short-term Exposure Limit
TLV Threshold Limit Value
TSCA TWA Toxic Substances Control Act
Time Weighted Average

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.